

L'accompagnement éducatif 2^e volet

Dans notre précédent numéro* consacré au lancement de « l'accompagnement éducatif - 1er volet - », Jean-Michel Blanquer, recteur de l'académie de Créteil, a présenté ce dispositif, et Évelyne Ballanfat, chargée de la mission Soutien au niveau académique, a développé l'objectif visé à savoir « tendre à une véritable égalité des chances ».

Nous avons souhaité consacrer ce deuxième volet à des témoignages de terrain dans l'objectif de mutualiser des expériences.

Nous remercions vivement toutes les personnes qui y ont participé.

*Vous pouvez consulter tous nos anciens numéros sur notre site www.crdp.ac-creteil.fr/cddp93/edition/Educprio/Educprio.htm.

L'accompagnement éducatif au collège Roger Martin du Gard à Épinay-sur-Seine

L'accompagnement éducatif, un des chantiers phare de la rentrée, s'est mis en place au collège RMG, à la fin du mois d'octobre. Il concerne environ 360 élèves répartis dans les trois grands piliers du dispositif que sont les études dirigées, les activités culturelles et les activités sportives.

Premier pilier, l'aide aux devoirs

Elle prend principalement la forme d'études dirigées. Elles se déroulent de 17 h 10 à 18 h 40, dès la fin des cours après une légère coupure. Les effectifs de ce dispositif varient de 8 à 12 élèves. Chaque groupe est constitué à partir des difficultés repérées, d'où le nombre variable de collégiens dans les groupes. Chacun a ainsi droit à deux séances d'1 h 30 par semaine.

Il est à noter que cette forme d'accompagnement éducatif s'inscrit dans un ensemble de dispositifs déjà existants. Il y a sur le collège deux autres actions d'accompagnement scolaire financées selon des modalités différentes : les CLAS, (au centre socioculturel), les études individualisées (« la réussite éducative »). La première fonctionne déjà sur le même principe d'aide méthodologique, suivie d'une activité culturelle. La seconde prend les élèves en petit nombre, de 1 à 3, pour individualiser les travaux. L'établissement a décidé d'orienter les élèves en fonction de leur profil scolaire. La cohérence de ces trois dispositifs permettra ainsi de s'occuper de plus de 280 élèves. Pour l'instant, il reste toujours des places à pourvoir. Sur les 60 possibles dans les deux dispositifs complémentaires, seules 11 ont été pourvues. Le lancement de l'accompagnement éducatif a provoqué une réorganisation de tout l'accompagnement scolaire préexistant.

Le second pilier de cet accompagnement concerne les activités culturelles

Il se compose de deux projets bien distincts. **Le premier est une activité théâtre.** Un professeur de français a monté un club de 12 élèves pour écrire et interpréter des pièces. Deux fois par semaine, les collégiens pratiquent cet art en bénéficiant de la scène du collège, propice à de futures représentations. Cette séance hebdomadaire est accompagnée de spectacles auxquels assistent les élèves. **Quant à la seconde activité, elle propose une découverte culturelle et patrimoniale.** 18 élèves partiront à la découverte des musées et monuments, en compagnie des documentalistes et du professeur référent de la classe concernée, à raison de deux sorties par trimestre, le mercredi après-midi. Ces sorties débiteront à la fin du mois de mars par la découverte d'Auvers-sur-Oise et du monde des impressionnistes puis, le mercredi suivant, par la visite du musée d'Orsay. Ce projet s'inscrit dans un des axes du REP et de l'établissement : la citoyenneté par la

maîtrise des codes socioculturels. Il s'agit de donner des repères historiques et culturels forts aux élèves qui iront aussi à la découverte du jardin des Plantes et de ses Galeries ou bien encore découvrir le Paris de Victor Hugo.

Troisième pilier, l'EPS

Il concerne environ une cinquantaine d'élèves. Les trois activités proposées se déroulent toutes le même soir, le mardi. Aussi un élève ne peut fréquenter qu'un seul de ces trois clubs. Il s'agissait surtout de ne pas se substituer à l'association sportive du collège et de ne pas entraîner de confusions quant aux finalités de ces dispositifs. De plus, les pratiques sportives avoisinant le collège étant nombreuses, les professeurs impliqués ont cherché des sports moins familiers aux élèves. **La première de ces trois animations regroupe différentes activités de cardio-training** : step, aérobic, footing, préparation physique généralisée (PPG). Deux professeurs d'EPS prennent en charge les élèves pendant deux heures pour leur faire découvrir toutes ces nouvelles activités physiques de la forme qui permettent à des élèves « mal dans leur peau » de se réapproprier leur corps. **Les deux activités sportives suivantes sont mixtes.** Elles intègrent un temps d'aide aux devoirs avant la pratique sportive. Le choix a été fait, compte tenu des horaires (17 h - 19 h), de consacrer un temps aux devoirs et à la méthodologie, pour que les élèves puissent s'adonner à leur pratique sans le souci de boucler les devoirs tard dans la soirée. **Tout d'abord une initiation au hockey sous toutes ses formes** : avec ou sans roller. Les élèves pratiquent leur activité physique sous la responsabilité de deux professeurs d'EPS. **L'autre sport est un art martial, l'aïkido,** pratiqué de même après une heure de méthodologie. Les élèves découvrent, sous la responsabilité d'un professeur d'EPS et du coordonnateur REP, cet art martial traditionnel où aucun coup n'est porté, et qui se pratique à main nue ou avec des bâtons. Les élèves peuvent ainsi développer l'approche de l'autre, de son partenaire, en éliminant toute appréhension dans les rapports humains. Durant la deuxième partie de l'année, une fois les compétences développées, les élèves partiront à la découverte d'autres arts traditionnels japonais proposés dans les associations près de chez eux et s'initieront à la culture japonaise.

A travers toutes ces activités, plus du tiers des élèves est concerné : 250 élèves sur 700 fréquentent les études ou les activités culturelles et sportives. Précisons pour terminer que les parents ont agréé l'entrée de l'enfant dans le dispositif et seront invités à constater les travaux accomplis.

L'accompagnement éducatif répondait à un besoin des élèves et à une volonté parentale. C'est pourquoi l'adhésion des élèves a été rapidement acquise. Néanmoins le partenariat avec les familles reste encore un chantier à poursuivre.

Sébastien Constant, coordonnateur REP

Et après 16 heures ? Circonscription d'Aulnay-sous-Bois 2

L'accompagnement éducatif instauré à la rentrée 2007 dans les collèges et en partenariat avec la ville inclut, dans le cadre des trois volets proposés, l'accompagnement scolaire.

Il est probable que le même accompagnement se mette en place à la rentrée prochaine pour le premier degré. Pourtant, l'accompagnement scolaire n'est pas nouveau puisqu'il existe depuis un certain nombre d'années et a même fait l'objet d'une charte partenariale qui date de 1992 et qui a été revue en 2001. Celle-ci engage différents ministères dont celui de l'Éducation nationale avec une implication d'organismes publics tels que la CAF (Caisse d'allocations familiales) par exemple.

On pourrait donc penser que depuis plus de quinze ans, on ait un partenariat établi, une lisibilité sur les contenus et des liens établis entre écoles et structures qui prennent en charge cet accompagnement. En fait, pour l'inspectrice de la circonscription du premier degré d'Aulnay 2 que je suis, je dois me résoudre à dire que cet accompagnement scolaire reste encore une nébuleuse : qu'y fait-on ? Avec qui ? Combien d'enfants s'y rendent ? Pourquoi les élèves s'y rendent-ils après une journée d'école ? Qu'en attendent les familles ?

Même si l'on connaît celles qui ont demandé un agrément CLAS par l'intermédiaire du coordonnateur REP qui a assisté à quelques séances, nombreuses restent les associations qui proposent un accompagnement à la scolarité et sur lesquelles nous n'avons aucune lisibilité.

Autant de questions auxquelles j'ai tenté d'apporter un éclairage en m'entretenant avec des personnes travaillant pour la commune et chargées pour l'une des questions éducatives relatives au second degré, madame Dupuis, et pour l'autre, madame Larsonneur, directrice de l'Espace Gros Saule et déléguée sur les questions éducatives des centres sociaux de la ville. Cette dernière a entre autres pour mission de travailler au plus près avec des associations de quartiers dont d'ailleurs certaines d'entre elles proposent de l'accompagnement scolaire. C'est à la suite de cet entretien qui a principalement visé à expliciter le travail des centres sociaux de la ville que nous avons élaboré cet écrit. Ainsi, sur la ville d'Aulnay, l'accompagnement scolaire pour le premier degré est l'affaire de la ville, des trois centres sociaux municipaux ainsi que des associations de quartiers.

Un exemple d'accompagnement scolaire au centre social du Gros Saule

Ces centres sociaux qui se situent dans des quartiers ciblés comme difficiles du point de vue social et économique ont un statut reconnu par l'Éducation nationale et sont en conformité avec des critères spécifiques de la CAF, ce qui leur a permis d'obtenir le label particulier de CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité). Au centre social, chaque animateur prend en charge 5 à 7

enfants, deux jours par semaine avec un engagement à l'année. Les trois centres reçoivent environ 200 élèves du premier degré. Les activités proposées sont pensées, ritualisées et répondent à des objectifs précis : le goûter est suivi d'une discussion puis un temps est laissé aux enfants pour effectuer leurs devoirs afin de les confronter à l'autonomie nécessaire face au travail scolaire : organisation de son temps, faire le lien entre les notions étudiées et les devoirs donnés, mettre en place une méthodologie adaptée pour réaliser le travail. L'animateur vise, aide, apporte les compléments nécessaires.

Le deuxième temps consiste en un travail ludique sur une compétence particulière liée directement ou indirectement à la scolarité mais nécessaire pour réussir à l'école. Il peut s'agir par exemple de se repérer dans le quartier, d'apprendre à faire ses lacets pour les plus jeunes, de connaître son adresse, de savoir lire l'heure, de manipuler ou lire des ouvrages... En fait, il s'agit de mettre en place un terreau constitué d'attitudes, de savoir-faire, de compétences et de connaissances qui se construisent progressivement dès le plus jeune âge et le plus souvent en dehors de l'école. Ce sont sur ces fondations que bien souvent la réussite scolaire repose et qui donnent toute son importance à l'environnement familial, culturel et social. Lorsque l'école propose ses activités scolaires pour une construction, une formalisation des apprentissages et une appropriation des savoirs, la réussite scolaire est déjà presque gagnée car ils peuvent s'appuyer sur ces bases déjà bien installées ; ce second temps tente donc, somme toute, d'instaurer les conditions « culturelles » favorables qui entourent et garantissent la réussite scolaire.

Comme les responsables de ces centres ont compris que les liens avec l'école sont fondamentaux pour en comprendre son fonctionnement et ses attentes, les animateurs vont au devant des enseignants environ deux fois par an, non seulement pour avoir une certaine lisibilité sur ce qu'ils attendent mais surtout pour échanger sur les élèves qui vivent ce moment « d'école après l'école ».

Quant aux associations de quartiers qui pratiquent l'accompagnement à la scolarité, il nous est diffi-

cile actuellement de décrire ce temps d'après 16 heures. Certaines d'entre elles sont estampillées CLAS, d'autres souhaiteraient obtenir ce statut. Pour ces dernières, ces liens existent même s'ils sont ponctuels et restent à renforcer. En revanche, d'autres souhaitent rester en dehors des circuits reconnus. Nous constatons que cette offre associative en matière d'accompagnement à la scolarité est importante mais il est difficile d'avoir une transparence sur ce qu'il s'y fait. Quoi qu'il en soit, celles qui sont connues et reconnues manifestent un besoin fort d'établir des liens avec les écoles sous forme d'échanges et de rencontres. Il est de toutes façons impératif de maintenir les liens avec ces associations de quartiers car elles jouent souvent un rôle de médiateur entre l'école et les familles. Inscrire son enfant pour l'aide à la scolarité fait partie des habitudes culturelles de la vie des habitants du quartier. Elles sont aussi une clef pour aider les familles dans une prise en charge scolaire : en effet, il existe une vraie détresse sociale car ces familles anticipent l'échec, vécu comme presque irrémédiable et c'est cette peur de l'échec qui incite à inscrire leurs enfants dans une association. Cette peur souvent non justifiée va même parfois jusqu'à conduire les parents à cumuler les inscriptions dans plusieurs dispositifs. De plus, elles jouent un rôle de prévention de la violence puisque les parents préfèrent voir leurs enfants dans l'association plutôt que d'être livrés à eux-mêmes.

Il est évident aujourd'hui que les apprentissages scolaires intéressent évidemment en premier lieu l'école mais débordent aujourd'hui largement le 8 h 30 - 16 h. L'avant et l'après se gèrent dans des dispositifs comme le contrat temps libre, les études du soir bien connues, l'aide aux devoirs menées par les structures municipales et les associations, l'école ouverte, les clubs « coup de pouce »... Ainsi, il serait important pour aider efficacement les élèves de recentrer l'offre d'accompagnement à la scolarité afin d'aller vers plus de cohérence et de lisibilité.

*S. Caudry, IEN Aulnay 2
et T. Baumard, coordonnateur REP*

Dans le cadre de la réussite éducative

l'accompagnement éducatif au collège Robert Doisneau à Clichy-sous-Bois

L'accompagnement éducatif au collège Robert Doisneau a pu être mis en place dès le 24 septembre 2008. En effet, dans le cadre de la réussite éducative de la ville de Clichy-sous-Bois, les études dirigées ont fonctionné dès 2006-2007. Cette première expérience nous a permis de déterminer avec rapidité et précision des modalités de fonctionnement plus efficaces.

Deux cents élèves environ fréquentent l'accompagnement éducatif. Les élèves ont le choix entre des activités sportives, des activités culturelles (échecs, théâtre, pôle d'excellence) et l'obligation d'assister aux études dirigées quand ils fréquentent une des activités citées plus haut. Les dispositifs sont différents suivant les niveaux de classes. Les élèves de 6^e et 5^e sont ciblés par le professeur principal et le CPE, les parents sont contactés et signent une fiche d'inscription. Les élèves de 4^e et 3^e sont volontaires et régulièrement incités par leur professeur quand des difficultés scolaires sont notées. Une étude a été créée pour chaque classe de 6^e et 5^e. Les élèves sont au nombre de 12 maximum par étude et encadrés par des professeurs de la classe, majoritairement et par des assistants pédagogiques. Suite à des problèmes rencontrés l'an dernier dans le suivi des devoirs et des leçons, les professeurs principaux ont doté chaque classe de 6^e et 5^e d'un agenda qui suit les élèves dans tous les cours, ce qui permet un meilleur suivi et une plus grande lisibilité de la quantité du travail demandé. De plus, chaque étude est en possession d'un cahier d'appel sur lequel les professeurs notent en fin de séance un bilan rapide du travail effectué et des difficultés rencontrées. Ainsi les professeurs principaux peuvent suivre d'une façon plus précise leurs élèves.

Les études pour les élèves de 4^e et 3^e sont organisées en salles thématiques. Ils savent que chaque soir deux salles sont réservées au travail à dominante scientifique et deux salles pour le travail à dominante littéraire, les professeurs se répartissant suivant leur disci-

plaine. Les élèves choisissent en fonction de leurs besoins la salle où ils désirent se rendre. De la même façon que pour les 6^e et 5^e, un bilan est établi à la fin de chaque séance.

Une expérience s'est mise en place à la rentrée des vacances de Noël. Nous avons remarqué que spontanément des élèves de 3^e nous proposaient régulièrement leur aide pour encadrer les plus petits. Nous avons donc fait un appel aux élèves de 3^e volontaires pour aider à l'encadrement des études. Chaque professeur encadrant une étude est aidé par un élève volontaire de 3^e. Nous pensons que cette action citoyenne ne peut qu'être profitable tant pour l'élève de 6^e que pour celui de 3^e.

Le bilan pour les élèves de 6^e et 5^e est positif. Les élèves suivent très régulièrement les études. L'adaptation à la classe de 6^e a été plus rapide que les autres années, les élèves semblent d'ores et déjà avoir des méthodes de travail plus efficaces. Le seul problème reste la longueur des journées de travail d'élèves bien jeunes pour rester de 8 h 30 à 18 h 30 au collège. Pour les élèves de 4^e et 3^e le bilan est encore un peu trop rapide. Les études ne sont pas suivies aussi régulièrement. La présence des élèves est importante au moment des contrôles ou des DST, la régularité dans le travail ne fait pas encore partie des préoccupations de nos élèves. Gageons que les habitudes que prennent les élèves de 6^e porteront leurs fruits dans quelques années.

Un grand nombre d'enseignants se sont investis dans cette action puisque 25 professeurs toutes disciplines confondues participent à l'encadrement. Le regard qu'ils portent sur les élèves et sur le travail qu'ils donnent à la maison a changé. La nécessité de travailler en équipe s'est imposée et une réflexion pédagogique fructueuse s'est installée en salle des professeurs.

Lydia Gomez, principale adjointe

L'éco-citoyenneté avec l'AFEV

Collège Jean-Pierre Timbaud à Bobigny

L'AFEV — Association de la fondation étudiante pour la ville — travaille en partenariat avec le collège Jean-Pierre Timbaud à Bobigny depuis septembre 2005. Jusque-là, l'intervention de l'association consistait à mettre en place un accompagnement éducatif auprès des jeunes scolarisés, cet accompagnement étant effectué par des étudiants bénévoles. Six étudiants accompagnent ainsi, deux heures par semaine, chacun un groupe de 3 élèves de sixième. Ce partenariat se décline toujours sous cette forme et a été renforcé depuis la rentrée dernière, par la mise en place, au sein du collège, d'ateliers s'inscrivant dans le cadre de l'accompagnement éducatif.

Ce projet est né de la rencontre de l'AFEV et des Éclaireuses et Éclaireurs de France (EEDF), deux associations d'éducation populaire, et d'une volonté commune de développer des actions collectives visant à rendre les jeunes participants acteurs de leur projet. Il s'agit de préparer des ateliers ayant pour objectif de sensibiliser des jeunes de 6ème et de 5ème aux thèmes de l'éco-citoyenneté et du développement durable. Ainsi, trois étudiants de filière « animation sociale et socio-culturelle » de l'IUT de Bobigny, dans le cadre de leur projet tutoré de première année, sont en charge d'animer ces ateliers avec l'appui d'une personne en service civil volontaire. Ces étudiants ont

choisi de faire s'exprimer les jeunes sur le sujet de l'éco-citoyenneté via des supports artistiques : la poésie, l'écriture, la découverte du théâtre et de la danse, la volontaire étant, elle, spécialiste des questions de développement durable.

Les ateliers se déroulent un jeudi sur deux de 16 h 30 à 18 h 30 au collège avec un groupe de 10 jeunes et ce depuis le 24 janvier. Ces jeunes sont volontaires, c'est pourquoi ces ateliers sont ouverts à tous les élèves de 6ème et de 5ème qui le souhaitent. Huit séances sont prévues, les deux phases principales du travail collectif étant la recherche d'informations sur la thématique choisie, puis la réalisation d'un support d'information et sa diffusion. Deux sorties seront également mises en place le mercredi après-midi, impliquant les professeurs qui le souhaitent. Le projet donnera lieu à un spectacle qui aura été créé avec et par le groupe. Ce spectacle sera donc le vecteur de sensibilisation choisi pour cette année.

Les inégalités sont souvent dues à un accès insuffisant des citoyens à l'information ; cet atelier vise donc à lutter contre ces inégalités en améliorant l'accès de tous à la connaissance et en faisant des jeunes des ambassadeurs de l'éco-citoyenneté auprès de leurs pairs.

Camille Caron, AFEV

Scérén-cddp 93, des ressources en prolongement...

Sites à consulter

- « Les enjeux de l'accueil éducatif » Dominique Glasman et « L'accompagnement scolaire et éducatif » J.P. Payet www.inrp.fr/primaire/dossier_doc/
- « Les dossiers du café pédagogique : l'accompagnement éducatif » www.cafepedagogique.net/lesdossiers/
- Article de l'OZP : www.association-ozp.net/article.php?id_article=4546
- Article de l'ANDEV : www.andev.fr

Ouvrages, revues, nouveautés

- **Revue Diversité/Ville Ecole Intégration** (n° 151 - 2007): "les enjeux de l'apprentissage de la langue française" (10,80 euros)
- « L'accompagnement à la scolarité », Jean-Michel Le Bail, collection Repères pour agir, CRDP d'Amiens, 2007 (15 euros).
- « les relations parents-enseignants à l'école primaire » CRDP de Créteil 2007 (14 euros).
- « Enseigner l'histoire des traites négrières et de l'esclavage » 2007 (19 euros).

Directeur de publication : Jean Pierre Delaubier, inspecteur d'académie 93.
Directeur de rédaction : Philippe Salvy, directeur du CDDP 93.
Rédactrice en chef : Cora Houy, directrice adjointe du CDDP 93.
Comité de rédaction : Alain Seksig IEN (IA 93), Philippe Gérard (IA 93), Jacqueline Angers (principale adjointe), Richard-Daniel Boisson (IEN), Stéphanie Caudry (IEN), Sébastien Constant (coordonnateur REP), Natacha Dumay (coordonnatrice REP), Guy Feret (principal de collège), Sophie Grosse (coordonnatrice REP), Claudine Joubert (coordonnatrice REP), Muriel Morgenstern-Lee (coordonnatrice REP), Patricia Rolland (CRDP-CAREP), Sylvie Steiner (coordonnatrice REP), Pierre Temim (directeur d'école), Francis Tourigny (CRDP-CAREP).
Traitement PAO : Cora Houy, CDDP 93.
Tirage offset : Pierre Duval, CDDP 93
Imprimé au centre départemental de documentation pédagogique de la Seine-Saint-Denis, 48-50 rue Anizan Cavillon, 93350 Le Bourget. Tél. : 01 49 92 17 17. Fax : 01 49 92 17 15. Courriel : cora.houy@ac-creteil.fr.